

**Les notes d'analyse du CIHEAM**

**N°54 – décembre 2009**

**L'actualité agricole en Méditerranée**  
**(septembre – décembre 2009)**

**Secrétariat Général du CIHEAM**

Septembre 2009

### **Tunisie – 1er septembre 2009**

#### **Dynamisme de la production céréalière et diversification des partenariats**

La période estivale est venue confortée la bonne santé de l'agriculture tunisienne. En effet, en matière de production céréalière, les récoltes sont très bonnes. A la date du 20 août, pas moins de 11 millions de quintaux de céréales ont été collectés sur l'ensemble du territoire, dont la moitié est constitué de blé dur. Ces résultats positifs sont la conséquence de conditions climatiques favorables au cours des derniers mois et des politiques mises en œuvre par l'Etat tunisien pour optimiser la mobilisation des ressources hydriques et le développement de la céréaliculture irriguée. M. Abdesslem Mansour, ministre de l'Agriculture et des ressources hydrauliques, s'est réjoui de la bonne coordination entre les différentes parties chargées de la récolte, insistant sur le rôle de la commission nationale de suivi de la récolte et des commissions régionales dans ce domaine. M. Mabrouk El Bahri, président de l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche (UTAP), a de son côté indiqué que la campagne de la moisson a été une réussite, grâce à la combinaison vertueuse des efforts de toutes les parties, mettant l'accent sur le rôle de l'office des céréales chargé de suivre la campagne dès son début

Par ailleurs, en matière de diversification des partenariats agricoles, la Tunisie poursuit son ouverture sur l'extérieur. Ainsi, le pays se rapproche de l'Indonésie pour doper les échanges commerciaux et multiplier le partage d'expériences et de connaissances scientifiques sur le plan de l'agriculture. M. Anton Apriyantono, ministre indonésien de l'agriculture, a ainsi effectué une visite officielle en Tunisie à la fin du mois d'août, rencontrant successivement le premier ministre, M. Mohamed Ghannouchi, et son homologue M. Abdesslem Mansour. Les discussions ont porté sur la coopération en matière de pisciculture, de gestion des ressources en eau, des méthodes techniques visant à améliorer les rendements de la production agricole et de santé animale. M. Anton Apriyantono et la délégation l'accompagnant ont également effectué deux visites importantes à Tunis: à la banque nationale des gènes (BNG) puis à l'Institut national de la recherche agronomique de Tunisie (INRAT).

### **Egypte – 1er septembre 2009**

#### **Inquiétudes sur le plan de la malnutrition infantile**

Dans son édition du 26 août 2009, l'hebdomadaire Al-Ahram, s'appuyant sur les résultats d'une étude effectuée par le Centre de recherche sur la technologie de la nutrition, révèle des chiffres fort inquiétants en matière de malnutrition infantile en Egypte. Un quart des enfants dans le pays serait actuellement frappés par le nanisme (petitesse de la taille, très inférieure à la moyenne), conséquence de mauvaises habitudes alimentaires, de pollution et de pauvreté. En effet, beaucoup de familles égyptiennes ne parviennent pas à fournir à leurs enfants des repas équilibrés et nutritifs, chose pourtant essentielle à leur croissance. C'est cette malnutrition qui explique le phénomène de nanisme, particulièrement fort donc en Egypte puisqu'il ne touche qu'environ 1 à 2% des enfants au sein des pays développés. Le nanisme apparaît généralement au cours des deux premières années de la vie et il est dû à divers causes comme l'insuffisance thyroïdienne, hypophysaire ou digestive, à des troubles de l'ossification ou du métabolisme. Ainsi les os se développent anormalement et l'enfant ne grandit pas par rapport à son âge.

---

<sup>1</sup>. Cette note d'analyse reprend les brèves publiées sur l'Observatoire du CIHEAM en septembre, octobre, novembre et décembre 2009, à partir du travail de recherche des informations et de rédaction réalisé par Sébastien Abis, Meriem Baccouri, Pierre Blanc et Paula Cusi.

Certains chercheurs égyptiens, spécialistes de la nutrition, avancent plusieurs explications complémentaires à cette poussée du nanisme dans le pays. Le rejet croissant de l'allaitement maternel par les Egyptiennes en serait une, puisque l'on privilégie désormais bien plus les aliments moins nutritifs et importés de l'étranger pour nourrir les nouveaux-nés. Mais certaines mères, souffrant elles-mêmes de malnutrition, n'ont pas de lait et ne peuvent donc même pas donner le sein à leurs enfants. Autre facteur nuisible à la santé alimentaire des enfants, la mauvaise manière de procéder au sevrage, parfois effectué trop rapidement, et souvent ponctué par l'arrivée spontanée d'une nourriture riche en hydrate de carbone qui augmente chez l'individu le stock de graisses. La corpulence, et non la taille, serait en outre trop souvent perçue dans les familles égyptiennes comme un signe de bonne santé de l'enfant. Enfin, outre ces mauvaises habitudes alimentaires, le manque de sommeil, la précarité des conditions de vie et l'importance de la pollution de l'air constituent autant de facteurs supplémentaires au retard de croissance des enfants en Egypte.

Il convient de rappeler ici que la question de la malnutrition en Egypte représente un véritable défi pour la société et la santé de ce pays. En effet, phénomène en hausse ces dernières années, la malnutrition contribue au développement de maladies chroniques telles que le diabète, l'hypertension, les maladies artérielles coronariennes et certains types de cancer. Le coût humain et socio-économique de cette malnutrition pourrait être une source de fragilités fortes dans ce pays bientôt peuplé de 80 millions d'habitants. 45% des femmes et 22% des hommes seraient ainsi touchés par l'obésité en Egypte selon les derniers chiffres publiés en 2009 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

### **France – 3 septembre 2009**

#### **Pour la création d'une nouvelle zone de protection en mer Méditerranée**

Le 24 août 2009, M. Jean-Louis Borloo, le ministre français de l'Ecologie, a annoncé la décision prise par la France de déclarer auprès de l'ONU une zone économique exclusive (ZEE) en Méditerranée dans le but d'accroître la protection des ressources halieutiques, dont l'espèce du thon rouge, fortement médiatisée actuellement car menacée d'extinction.

Encadrée par la convention des Nations-Unies sur le droit de la mer datant de 1982, la formule d'une zone économique exclusive (ZEE) est un espace maritime sur lequel un État côtier exerce des droits souverains en matière économique. La zone économique exclusive ne s'étend pas au-delà de 200 milles marins (soit environ 370 km) des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale. En Méditerranée, rares sont les pays à avoir créé une ZEE et d'ailleurs, si tous le faisaient, c'est l'ensemble de l'espace maritime méditerranéen qui serait dans une zone sous juridiction d'un État. Or, il faut ici rappeler que le Bassin méditerranéen concentre près du tiers du trafic maritime mondial, en étant notamment un corridor stratégique en matière énergétique. Certains États ont toutefois créé des zones où ils exercent une partie des droits (droits de pêche par exemple) ou des devoirs (protection de l'environnement) attachés aux ZEE. C'est précisément le cas de la France, qui a créé en 2004 une zone de protection écologique en Méditerranée, qui concerne la lutte contre les pollutions.

L'avantage avec une ZEE, c'est d'étendre ces prérogatives avec la pêche et toutes les ressources, qu'elles soient halieutiques ou minérales. Et comme l'a indiqué le ministre français de l'Ecologie, cela va permettre de couvrir un périmètre de 70 milles correspondant à la zone de protection écologique établie en 2004. Ainsi, la France pourra avoir le droit de réguler dans cette ZEE l'activité de pêche tout en exploitant le fonds marin (minerais, pétrole, énergies marines...). M. Jean-Louis Borloo, à l'occasion de cette annonce, a souhaité que d'autres pays, dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée (UpM), établissent prochainement des ZEE.

## **Marché du blé – 4 septembre 2009**

### **Situation et perspectives pour l’Afrique du Nord**

La production céréalière 2008/2009 s’avère favorable pour les pays de l’Afrique du Nord. Ces bons résultats sont notamment liés à des conditions climatiques propices à la production et aux efforts développés par les autorités nationales pour soutenir le développement agricole et les céréaliculteurs. Toutefois, quelles que soient leurs récoltes, l’Algérie, l’Egypte, le Maroc et la Tunisie sont structurellement déficitaires sur le plan de la couverture céréalière. Ces quatre pays figurent ainsi, depuis de nombreuses années, dans la liste des principaux importateurs mondiaux de blé.

A ce titre, le rapport de prospective que vient de publier le FAPRI (Food and Agricultural Policy Research Institute), basé aux Etats-Unis, vient confirmer la forte dépendance des pays nord-africains envers le marché international de blé. Intitulé « FAPRI 2009 U.S. and World Agricultural Outlook », ce rapport consacre un chapitre important aux dynamiques du commerce céréalier, rappelant que ce sont essentiellement la croissance démographique et une consommation élevée qui tirent à la hausse les importations de blé en Afrique du Nord. Ainsi, les quatre pays de cette zone, qui importent environ 18,7 millions de tonnes de blé en 2008/2009, en achèteraient 25,6 millions à l’horizon 2018/2019 selon les perspectives établies par le FAPRI. Ces chiffres permettent de souligner que l’Algérie, l’Egypte, le Maroc et la Tunisie, comptant pour 19% des importations mondiales de blé en 2008/2009, passeraient à une part d’environ 22% à la fin de la décennie 2010. L’Egypte, actuellement premier importateur mondial de blé, avec près de 7,8 millions de tonnes (soit 8% des achats mondiaux), atteindrait un volume d’importations de 10,3 millions de tonnes en 2018/2019. L’Algérie, troisième acheteur de la planète, avec 6% des importations mondiales (5,6 millions de tonnes), passerait dans dix ans à 6,8 millions de tonnes. Selon le scénario tendanciel, le Maroc et la Tunisie verraient également leurs importations augmenter pour atteindre respectivement 6,1 et 2,3 millions de tonnes de blé acheté en 2018/2019. En matière de production de blé, les niveaux devraient demeurer stables dans les dix ans à venir en ce qui concerne l’Algérie (autour de 2,5 millions de tonnes), l’Egypte (entre 8,3 et 8,9 millions de tonnes), et la Tunisie (1,2 million de tonne en moyenne), mais pourrait fléchir au Maroc (passant de 3,5 à 2,7 millions de tonnes entre 2008/2009 et 2018/2019). Sur le plan de la consommation de blé, les populations d’Afrique du Nord se situent très au-dessus de la moyenne mondiale, notamment les Tunisiens qui sont à 280 kilogrammes par habitant en 2008/2009. Et les chiffres de cette consommation sont annoncés à la hausse pour les années à venir.

Selon les projections du FAPRI, c’est surtout l’Argentine qui parviendrait à augmenter ses exportations de blé, se rapprochant davantage dans les années à venir des capacités d’exportations de blé des cinq grandes puissances céréalières mondiales (Etats-Unis, Russie, Union européenne, Canada et Australie). Ces dernières assurent actuellement 80% des exportations mondiales de blé.

## **Monde arabe – 7 septembre**

### **Publication du 5ème rapport du PNUD sur le développement humain dans le monde arabe**

Après avoir notamment abordé la question de la connaissance et du genre ainsi que l’état des libertés, le PNUD a publié en août 2009 un cinquième rapport sur le développement humain dans le monde arabe avec pour sous-titre « Défis en matière de sécurité humaine dans les pays arabes ». Ceux-ci, on le sait, constituent un épicerie politique et géopolitique de l’instabilité internationale. Aussi ces pays sont-ils le plus souvent analysés en termes de risques politiques, les analystes s’intéressant surtout aux questions afférentes à la sécurité des États (rapports de force, stabilité des régimes en place, problèmes territoriaux, irrédentismes...).

Ce nouveau rapport se consacre en revanche à l’évaluation de la sécurité humaine entendue dans son acception large. En effet, la sécurité humaine, n’est pas uniquement une question de survie immédiate mais dépend aussi de la satisfaction de besoins fondamentaux. Celle-ci couvre ainsi la sécurité alimentaire, sanitaire, hydrique, environnementale, la protection des droits politiques et la sécurisation du citoyen. Dit autrement par Amat Al Alim Alsoswa, Directrice du Bureau régional du PNUD pour les États arabes et Secrétaire générale adjointe des Nations Unies « on tend à concevoir la sécurité en termes militaires ou comme concernant la sécurité de l’État. Mais la sécurité des personnes est menacée non seulement par les conflits et les troubles civils, mais également par la dégradation de l’environnement, la discrimination, le chômage, la pauvreté et la faim. La seule façon de permettre aux populations des États arabes de réaliser des progrès en matière de développement humain consiste à attaquer ces facteurs d’insécurité à leur

source. » Certes, il est difficile d'établir une claire séparation entre les deux types de sécurité, dans le sens où la sécurité humaine conditionne la sécurité des Etats, la réciproque étant également vraie. Mais le grand mérite de ce rapport est de mettre un peu plus en lumière le premier type d'insécurité (en quelque sorte les crises cachées qui traversent le monde arabe), de les analyser dans un même rapport et de mener une réflexion globale sur les politiques à mettre en œuvre pour les traiter de façon concomitante.

Ce rapport identifie sept menaces plus ou moins reliées entre elles. Parmi celles-ci, le risque économique s'illustre par l'existence du taux de chômage le plus élevé au monde (environ 14,5 % contre une moyenne mondiale de 6,3 %). Lié en partie à cette précarité de la situation de l'emploi, le risque économique s'exprime également par une pauvreté encore très élevée malgré un recul général: à l'aune des standards internationaux (moins de 2 dollars par jour), 20% des Arabes sont pauvres mais si l'on ramène l'évaluation aux standards nationaux, ce sont ainsi deux arabes sur cinq qui sont pauvres, la plus grande partie se trouvant concentrés dans certains pays peu développés (Yémen, Mauritanie et Soudan). D'autre part, la sécurité alimentaire déterminée en grande partie par la pauvreté, est certes plus aboutie que dans d'autres régions en développement. Mais elle n'est cependant pas réalisée pour tous dans la zone. Ainsi, selon le rapport, le nombre de personnes souffrant de malnutrition dans la région est passé de 19,8 millions en 1990-1992 à 25,5 millions en 2002-2004, la plupart se trouvant là encore dans les pays arabes les plus défavorisés. Sur le plan environnemental, le rapport donne également des éléments d'analyse saisissants même si la plupart sont connus (effets du changement climatique très brutaux, désertification, pauvreté hydrique).

Après un diagnostic précis, les auteurs du rapport suggèrent sept pistes d'action en vue de sécuriser le citoyen arabe. Là encore, l'intérêt du rapport est de montrer que l'éradication de l'insécurité humaine doit se mener sur plusieurs fronts en même temps. Il est par exemple évident que les programmes de création d'emplois sont d'une efficacité réduite si les gens ne disposent pas de la nutrition et des soins de santé dont ils ont besoin.

Source: [PNUD](#)

## **Tunisie – 12 septembre 2009**

### **Dynamisme et stratégie commerciale pour la Deglet Nour**

La « Deglet Nour » est l'une des variétés de dattes les plus prisées des consommateurs (notamment pendant le ramadan), au point de la surnommer régulièrement comme « la reine des dattes », car riche en apports énergétiques. Elle constitue en outre l'un des produits emblématiques dans le panier des exportations agricoles de la Tunisie. La Tunisie concentrerait sur son territoire près de la moitié des palmiers produisant la Deglet Nour dans le monde, sachant que le reste se dissémine entre l'Algérie, Israël et les Etats-Unis (Californie essentiellement). Et on estime qu'environ 10% en moyenne des exportations agricoles annuelles de la Tunisie sont le fruit des oasis. Deux zones s'avèrent particulièrement déterminantes ici, le Djerid (Nefta et Tozeur) et le Nefzaoua (Kebili et Douz), bien que l'on trouve aussi des oasis produisant la Deglet Nour près de Gabès et de Gafsa.

Pour la saison 2008-2009 près de 145 000 tonnes de Deglet Nour ont été produites en Tunisie, soit une hausse de 17% par rapport à l'exercice précédent (124 000 tonnes). Selon les indications fournies par le Groupement interprofessionnel des fruits en Tunisie, entre 80 à 85% de cette production est destiné à l'exportation, sur plus d'une cinquantaine de pays dans le Monde (Europe et pays du Golfe surtout, Amérique du Nord, Malaisie et Russie de plus en plus). La Deglet Nour représente donc une ressource économique importante pour la Tunisie, participant à hauteur de 5% dans la valeur globale de la production agricole et à 16% dans la valeur globale des exportations agricoles. Le secteur Deglet Nour occupe donc le 3ème rang dans les exportations des productions agricoles après l'huile d'olive et les produits de la mer.

Désormais, plusieurs stratégies sont menées pour consolider cette production. D'abord en matière de communication et de promotion commerciale, pour faire connaître le produit et conquérir de nouveaux marchés, notamment en Asie avec la Chine en ligne de mire. Optimiser les méthodes de commercialisation (conditionnement, modes d'exposition) devient nécessaire face à l'émergence de nouveaux pays producteurs. Ensuite, la Tunisie cherche à sans cesse améliorer la qualité de la Deglet Nour, en explorant notamment la datte biologique et la datte dénoyautée. Alors que la cueillette s'apprête à démarrer pour la saison 2009-2010, un récent accord entre les professionnels agricoles et ceux de l'industrie et du commerce

va se traduire par un rehaussement du prix de référence de la Deglet Nour (1,55 dinar tunisien le kilogramme pour la variété haute, un peu moins pour la variété en vrac).

### **Espagne - 28 septembre 2009** **Cap sur le dessalement de l'eau de mer**

L'Espagne mise désormais sur le dessalement de l'eau de mer pour fournir de l'eau potable aux populations de son littoral méditerranéen. C'est surtout après l'abandon du plan hydrologique national en 2004 que cette orientation a été donnée par les autorités espagnoles. Elle se traduit aujourd'hui par un équipement déjà abondant : l'Espagne est ainsi devenue le quatrième utilisateur de la technologie du dessalement de l'eau de mer après l'Arabie saoudite, les Émirats-arabes unis et les États-Unis. Avec plus de 700 usines en fonctionnement, l'Espagne peut fournir pratiquement 750 millions de mètres cubes d'eau par an.

L'unité de Barcelone, en fonctionnement depuis le mois d'août 2009, est la dernière née de ces usines. Avec cet investissement, la capitale catalane devrait éloigner pour longtemps la perspective de recourir à des transferts d'eau depuis la France, comme ce fut envisagé l'an dernier. Localisée dans la ville côtière de Prat del Lobregat, cette usine met en œuvre un mécanisme d'osmose inverse qui est bien sûr demandeur en énergie. Après l'opération de dessalement, les sels sont retenus dans une saumure qui est mélangée aux eaux usées de la ville de Barcelone afin d'être traitée avant son déversement dans les eaux de mer. C'est sur ce point que certaines organisations de défense de l'environnement ciblent leurs critiques. En effet, elles pointent le fait que le retraitement des eaux de saumure n'est pas systématique et que ce processus tend à relativiser la nécessité d'une meilleure gestion de l'eau pourtant préférable à une technique exigeante en énergie et coûteuse : le coût de fabrication d'un litre d'eau dessalée se situe entre 0,5 et plus de 1 euros quand la potabilisation coûte de 0,1 à 0,5 euros. Mais encore faut-il qu'il y ait suffisamment d'eau à potabiliser sur place. Or, quand il y a transfert, celui-ci peut coûter cher, en tout cas davantage que le dessalement, dès lors qu'il s'agit d'aller chercher l'eau dans des zones éloignées. Le débat reste ouvert mais l'Espagne continue à s'équiper pour faire face à un stress hydrique récurrent en période estivale notamment.

### **Europe - 29 septembre 2009** **Paolo De Castro, président de la Commission Agricole du Parlement européen, parle des perspectives de la PAC**

Le 21 juillet 2009, Paolo De Castro, membre du groupe des Socialistes et Démocrates du Parlement européen, a été élu président de la Commission Agriculture et Développement rural du Parlement. Économiste agricole et professeur de l'Université de Bologne, il a été deux fois ministre des Politiques Agricoles et Forestières de l'Italie (1998-2000 sous le gouvernement Massimo D'Alema, et ensuite de 2006-2008 sous celui de Romano Prodi). Paolo De Castro s'est exprimé dans une interview de la revue espagnole Agronegocios du 25 septembre 2009 sur les défis de cette prochaine législature, où si le Traité de Lisbonne entre en vigueur, le Parlement européen aura pouvoir de codécision avec la Commission en matière d'agriculture. Ce changement est considéré comme positif par l'eurodéputé qui argumente qu'avec le système de décision conjointe il y aura une majeure connexion entre les compromis électoraux et les décisions prises au sein de l'Union européenne. Ceci est notamment important lors des discussions de réforme de la Politique agricole commune (PAC) à partir de 2013. Paolo De Castro souligne que la politique agricole européenne est un élément nécessaire pour le développement équilibré de l'Europe car l'agriculture continue à être un secteur stratégique. Il ajoute que la poursuite des réformes au sein de la PAC est inévitable. Dans ce sens, il envisage une PAC moderne, proche des agriculteurs européens mais aussi de tous les citoyens, qui préserve le potentiel productif en liaison avec la distribution des services collectifs.

Face aux défis actuels de la filière agricole, Paolo De Castro argumente que la PAC devrait être plus flexible aux nouveaux phénomènes en cours (comme la crise des prix), prendre en compte la majeure exposition au risque des agriculteurs, ainsi que les nouvelles émergences que l'agriculture peut aider à combattre. Ainsi, en début septembre, à partir d'un rapport élaboré par Paolo De Castro, le Parlement européen a soutenu la proposition de la Commission destinée à atténuer les effets de la crise actuelle sur le marché laitier à travers du prolongement des périodes d'intervention sur le marché du beurre et du lait en poudre jusqu'en février de l'année prochaine.

Source: [Agronegocios](#)

## **Méditerranée - 30 septembre 2009**

### **Dynamiques démographiques dans la région euro-méditerranéenne**

Selon les données publiées dans un document de synthèse du service statistique européen Eurostat du 4 de septembre 2009, il apparaît que les disparités démographiques dans la zone euro-méditerranéenne s'atténuent progressivement, entre d'un côté les pays membres de l'Union européenne (UE) et de l'autre les pays partenaires méditerranéens (PPM). Les différences en matière de fécondité et d'espérance de vie tendent ainsi à diminuer, et ce malgré le maintien d'un taux d'accroissement toujours plus élevé de la population dans les PPM que dans les États de l'UE.

Le premier constat est que la population dans les PPM a augmenté plus rapidement que celle dans l'UE-27, passant de 165 millions en 2000 à 187 millions en 2007, soit une augmentation de 13%. Pour la même période la population de l'UE27 n'a augmenté que de 2.6% (de 483 à 495 millions). Pourtant, même si la croissance démographique dans les PPM se poursuit, le rythme est bien plus lent désormais qu'au cours du derniers tiers du XXème siècle. Par ailleurs, les taux annuels de croissance de la population des PPM varient beaucoup d'un pays à l'autre. Par exemple, les Territoires palestiniens, la Jordanie la Syrie ou l'Égypte enregistrent les taux de croissance annuels les plus hauts (plus de 2%), car ils ont des taux très élevés de natalité, tandis que le taux de croissance de la population au Liban est presque nul et qu'il est faible au Maghreb. Le taux global de fécondité dans les PPM est presque le double que dans l'UE27. Cependant, tandis que dans les PPM celui a diminué entre 2000 et 2007 (de 3.1 à 2.8) il s'est maintenu stable dans l'UE. De plus, même si l'espérance de vie chez les hommes et les femmes est supérieure dans l'UE27 par rapport aux PPM (3 ans de plus pour les hommes et 6.4 pour les femmes), elle a augmenté dans les PPM.

D'autre part, à l'exception d'Israël, le taux de mortalité infantile dans les PPM était supérieur à la moyenne enregistrée par l'UE. Toutefois il a enregistré une baisse pour la période 2000-2007 en particulier pour l'Égypte, l'Algérie et la Jordanie. Pour ce qui est de l'âge de mariage masculin, les chiffres sont très semblables entre l'UE27 et les PPM (les hommes se marient en moyenne aux 30 ans). En revanche, à l'exception du Liban, l'âge de mariage pour les femmes est inférieur dans les PPM que dans l'UE27. Enfin, on trouve des différences importantes dans la proportion des personnes dépendantes. En 2007, la proportion de la population en âge de travailler (15-64 ans) était supérieure dans l'UE27 que dans les PPM (67% contre 63%). Le groupe jeune (de 0 à 14 ans) dans les PPM représente environ le 32% de la population, alors que dans l'UE est seulement de 16%.

En outre, une étude récente de l'Institut nationale des études démographiques (INED), en France, souligne qu'à la différence d'autres régions du monde, dans les trois pays du Maghreb (Maroc, Algérie et Tunisie), on observe des évolutions démographiques similaires (chute de la fécondité, allongement de la vie, urbanisation croissante) mais qu'il subsistent des fortes disparités économiques et sociales entre les trois pays ainsi qu'entre les campagnes et les villes au sein de chaque pays, et notamment au Maroc.

Ces études sont une nouvelle illustration d'une transition démographique extrêmement rapide dans les pays du Sud de la Méditerranée (Maghreb en particulier), qui va sans aucune doute provoquer des effets multiples sur les sociétés au niveau de l'économie, de la santé et de l'emploi.

Source: [Eurostat](#) et [INED](#)

**Commerce - 1er octobre 2009****Les relations commerciales entre le Brésil et les pays arabes en hausse**

Les exportations agroalimentaires du Brésil vers les pays arabes continuent de croître. On enregistre en effet une progression de 16% sur la période qui s'étale de janvier à août 2009, générant 3,7 milliards de dollars de recettes selon les statistiques du ministère brésilien de l'Agriculture, de l'élevage et du ravitaillement. Cela confirme la tendance haussière observée ces dernières années, où le Brésil ne cesse de pénétrer le marché arabe, fortement importateur de denrées alimentaires. Ces chiffres sont à comparer avec la diminution pourtant d'environ 10% des exportations agricoles totales du Brésil au cours de la même période.

La réduction des exportations de poulet et de bœuf, qui sont les principaux produits d'exportation vers la région arabe, a été compensée par l'expansion des ventes d'autres produits, notamment le sucre et le soja. Ainsi, les ventes de sucre vers les pays arabes ont généré 1,21 milliards de dollars, 49 % de plus qu'en 2008. Le secteur brésilien du sucre a profité de la place laissée cette année par l'Inde dans le marché mondial du sucre, qui est devenu désormais un importateur de ce produit. D'autre part, les exportations de soja ont augmenté de 187 % entre 2008 et 2009, générant 152 millions de dollars. Cette croissance des ventes s'explique notamment par l'augmentation des achats d'aliments pour élevage par de nombreux pays arabes. Outre le sucre, le soja, et les autres céréales, les exportations brésiliennes de paille, de café, de viande industrialisée, de tabac et de bétail vers la région arabe ont aussi augmenté au cours des derniers mois. Par exemple, les exportations de viande de canard auraient augmenté de 56 %, stimulées par la puissance de la société brésilienne Villa Germania qui exporte vers 7 pays arabes, notamment vers l'Arabie saoudite. Il faut aussi rappeler que le Moyen-Orient constitue la première zone d'exportation pour le secteur de poulet brésilien. Concernant le café, on estime que 5% des exportations brésiliennes sont actuellement destinées aux pays arabes.

L'augmentation en 2009 des exportations agricoles, par rapport à l'exercice 2008, s'opère notamment vers le Yémen (50,5 %), le Liban (26,2 %), l'Irak (81,7 %), la Mauritanie (41 %) et le Soudan (140 %), ainsi que vers les 5 grands marchés importateurs de la région : Arabie saoudite (18,6 %), Émirats Arabes Unis (29,6 %), Égypte (10,2 %), Algérie (36,4 %) et Maroc (25,7 %).

Les échanges commerciaux entre le Brésil et les pays arabes se sont accrus ces derniers années, fortement concentrés sur les ventes de produits agricoles brésiliens. Entre 1998 et 2008, le volume d'exportations agricoles brésiliennes vers les 22 pays de la Ligue Arabe a été multiplié par six, atteignant pas moins de 6 milliards de dollars en 2008, soit l'équivalent des ventes agricoles brésiliennes aux Etats-Unis. Le monde arabe polarise donc environ 10% des exportations agricoles totales du Brésil. Cette intensification des échanges agro-commerciaux est l'une des traductions du rapprochement diplomatique de Brasilia avec les pays nord-africains et ceux du Moyen-Orient. A ce titre, le 2 septembre 2009 le ministre brésilien des Affaires étrangères, Celso Amorim, s'est rendu en Tunisie pour la troisième fois depuis 2002. Deux éléments ont notamment jalonné la visite : la coopération bilatérale entre le Brésil et la Tunisie, particulièrement en matière agricole, et le rôle du Brésil en Afrique à travers la coopération avec la Banque Africaine de Développement (AfDB), qui a son siège à Tunis. Dans le domaine de la coopération agricole bilatérale, il existe déjà une initiative entre l'agence brésilienne de recherche agricole (Embrapa) et le Ministère tunisien d'agriculture en matière d'irrigation et des fermes d'eucalyptus. En outre, des négociations concernant la Banque brésilienne de développement (BNDES) et Embrapa avec la AfDB sont en cours. Embrapa mène également d'autres programmes de recherche et de coopération dans la région arabe. Par exemple, en Syrie, elle suit un projet de recherche sur des techniques d'évaluation de la nourriture (chromatographie gazeuse) qui est utilisé dans les pays arabes pour mesurer la graisse dans les produits ovins et caprins. D'autre part, le 1er et le 2 octobre, le ministre égyptien de coopération internationale, Fayza Abul Naga, s'est rendu à Sao Paulo et à Brasilia où il a rencontré notamment le ministre brésilien de l'Agriculture, Reinhold Stephanes, ainsi que des représentants d'Embrapa. Le ministre égyptien a déclaré que l'agriculture constitue un des domaines principaux de coopération entre les deux pays. La délégation égyptienne a présenté entre autres une proposition de coopération entre Embrapa et le Centre égyptien de recherche sur l'agriculture.

Source: [ANBA](#) et [ministère brésilien de l'Agriculture, de l'élevage et du ravitaillement](#)



## **Céréales - 4 octobre 2009**

### **Récoltes et prévisions pour le marché mondial et l'Afrique du Nord**

Selon les estimations du dernier rapport du Conseil international des céréales (CIC) du 24 septembre 2009, la production mondiale de céréales pour la période 2008-2009 est de 1 792 millions de tonnes, 65 millions de plus que la consommation de céréales observée pour la même période. D'autre part, les cours mondiaux des céréales ont baissé, notamment ceux des oléagineux, qui ont enregistré un fort repli au cours du mois d'août 2009.

Les prévisions pour la campagne 2009-2010 au niveau mondial sont de 1 753 millions de tonnes, soit le deuxième meilleur résultat après le record de la campagne 2008-2009. En effet, l'accroissement des prévisions de récolte pour les États-Unis, la Russie, l'Ukraine et l'UE absorbe les réductions prévues pour l'Argentine et la Chine. En même temps, l'accroissement des disponibilités et des prix bas ont dopé la consommation de céréales, désormais projetée à un record de 1 743 millions de tonnes. Après quelques années de consommation supérieure à la production, les stocks mondiaux de céréales ont recommencé à croître lors de la campagne 2008-2009 : de 289 millions de tonnes en 2007-2008 ils sont remontés à 354 millions lors de la saison suivante. Et la tendance semble se poursuivre puisque le CIC a revu à la hausse ses prévisions de stocks de céréales à l'issue de la campagne 2009-2010 à 363 millions de tonnes. Toutefois, le marché est loin de présenter des signes de stabilité à long terme. Les prix élevés de 2007-2008 avaient encouragé la production, qui a augmenté fortement aussi grâce aux conditions climatiques favorables ces derniers mois. Or, la baisse des prix provoqué par l'augmentation des stocks pourrait être un facteur dissuasif et inciter à nouveau les producteurs à cultiver moins de céréales.

En Afrique du Nord, les récoltes de blé pour la saison 2008-2009 ont atteint un niveau sans précédent: un peu plus de 19 millions de tonnes de blé dans l'ensemble de la région et 41,7 millions de tonnes de céréales (toutes variétés confondues). Au Maroc et en Algérie, on a produit respectivement 10,2 et 6 millions de tonnes, chiffres records depuis 1960. En Égypte (23 millions de tonnes) et en Tunisie (2,5 millions) on est également au-dessus de la moyenne des dernières décennies. Ces bonnes récoltes vont permettre à ces pays, fortement déficitaires en matière céréalière, de diminuer leurs importations pour les prochains mois, surtout en blé. Ajouté à la baisse des cours mondiaux des céréales, cela devrait alléger les factures des importations des pays maghrébins. En revanche, les prix à la consommation n'ont pas bougé car dans ces pays bon nombre de produits céréaliers demeurent subventionnés par l'État, notamment depuis la crise des prix alimentaires de 2007-2008. La paradoxe est qu'aujourd'hui les prix des céréales des produits locaux sont supérieurs à ceux importés. Les gouvernements ont maintenu les prix de production hauts malgré la baisse des cours mondiaux pour inciter les fermiers à produire davantage. Ainsi, mise à part des conditions climatiques favorables, l'amélioration de la productivité s'est faite par des incitations aux producteurs, des semences plus rentables et l'adoption de nouvelles techniques pour augmenter les rendements.

Source : [Conseil international des Céréales \(CIC\)](#), Jeune Afrique n°2542 (27 septembre - 3 octobre), [Le Monde](#).

## **Méditerranée - 13 octobre 2009**

### **Investissements directs étrangers dans le secteur agricole**

En 2008, les pays du sud et de l'est de la Méditerranée (PSEM) n'ont pas été épargnés par la crise économique et financière mondiale. Selon un rapport d'ANIMA Investment Network de mars 2009, cela s'est traduit par une baisse des Investissements directs étrangers (IDE) vers la région. En effet, les PSEM, qui avaient largement bénéficié de la hausse globale des IDE observée entre 2002 et 2007, ont reçu en 2008 environ 40 milliards d'euros d'IDE. Ce chiffre est à comparé des 61 milliards en 2007 et 68 milliards en 2006. Seule la Turquie et Israël auraient continué à voir ces investissements s'accroître, sachant que ces deux pays polarisent plus de 60% des montants IDE dans les PSEM. Cette situation est due principalement à la baisse brutale des IDE provenant des pays du Golfe (8,5 milliards en 2008 contre 22 milliards en 2007). En revanche, l'Europe a retrouvé en 2008 sa position dominante dans la région en tant que première zone émettrice d'IDE vers les PSEM (41%). Les États-Unis et le Canada se trouvaient en troisième position, après les pays du Golfe. La répartition des IDE par secteurs s'est concentrée sur ceux des BTP et infrastructures et ceux des hydrocarbures, même si ce sont les filières ayant le plus souffert de la crise financière. Parmi les secteurs qui ont été davantage touchés par les IDE, figurent les services aux entreprises, l'informatique, l'aéronautique, la chimie et la grande distribution.

Quant aux industries agro-alimentaires, elles ont attiré, en 2008, 24 projets pour un montant de 1,7 milliard d'euros (47,5 % de plus par rapport à 2007), soit une performance moyenne selon les auteurs du rapport, compte tenu du potentiel des marchés méditerranéens. La Turquie est le pays qui a reçu le plus d'IDE dans ce secteur. Le rapport souligne qu'entre 2003 et 2008, il y a eu un total de 170 projets dans le secteur agro-alimentaire pour un montant de global de 7,7 milliards d'euros environ. Cela aurait engendré près de 66 000 emplois dans les PSEM, ce qui montre le potentiel du secteur et ses besoins au sein de la région. D'ailleurs, il n'est pas inintéressant de noter que dans un rapport récent daté du mois d'octobre 2009, qui présente les secteurs d'activité les plus dynamiques et prometteurs de la zone, ANIMA a mis en exergue celui de l'agro-alimentaire.

Parmi les plus gros projets agro-alimentaires annoncés en 2008, on peut souligner le projet de 132 millions de EIIC, un groupe des Émirats Arabes Unis, en Algérie, dans la production laitière et fourragère. Le secteur agro-alimentaire algérien attire notamment les Américains, les Émiratis, les Européens et les Saoudiens. En Égypte, la marque indienne de soda Rasna a ouvert en octobre 2008 une usine et le groupe saoudien agro-alimentaire Al Marai a pris une participation majoritaire dans le fabricant de produits laitiers Beyti. Mis à part les IDE provenant du Golfe et des pays émergents comme l'Inde, de nombreuses multinationales européennes investissent aussi en Egypte. Enfin, en Turquie, le groupe britannique BAT a remporté la privatisation du groupe public turc de tabac Tekel avec une offre de 1,72 milliards de dollars.

Source: [ANIMA Investment Network](#)

## **Monde - 15 octobre 2009**

### **Les femmes en milieu rural et agricole**

Jeudi 15 octobre 2009 fut célébré la Journée mondiale de la femme rurale. Le rôle des femmes dans la sécurité alimentaire ainsi que dans le développement économique et social du monde rural est stratégique mais largement méconnu. Ceci est du en partie au fait que les femmes rurales, qui représentent plus d'un quart de la population mondiale, constituent un groupe particulièrement vulnérable. En effet, alors que les femmes ont un rôle essentiel dans la survivance familiale (à travers principalement de la production des produits alimentaires de base pour la consommation familiale) elles travaillent plus d'heures, dans des conditions plus précaires que leurs homologues masculins et sont moins ou pas rémunérés. Or, elles sont responsables pour environ 60 à 80 % de la production de nourriture dans les pays en développement et jouent par ailleurs un rôle capital pour la collecte du bois et de l'eau, selon les données de la FAO.

Un document de synthèse de la FAO d'août 2009, intitulé « Les femmes et l'emploi rural », souligne aussi que, outre la part des obligations domestiques, une série d'autres facteurs empêchent les femmes de s'engager dans des emplois rémunérés: manque d'accès et de contrôle de leurs ressources naturelles (terre et eau), financières, sociales (réseaux associatif) et physiques (énergie, technologie, transports, etc.). Aussi l'inégalité avec les hommes perdure, notamment en termes d'éducation et de santé. En effet, seulement 63% des femmes dans les pays les moins développés savent lire et écrire, contre 73% d'hommes. Le taux élevé de l'analphabétisme chez les femmes rurales constitue un handicap majeur qui va jusqu'à les exclure des sphères de décisions. Par exemple, en Égypte où 83% des femmes rurales travailleraient dans le secteur agricole, on estime que la moitié ne serait pas rémunérée et que deux tiers resteraient encore analphabètes à l'heure actuelle. Compte tenu du rôle crucial que les femmes rurales jouent dans la production vivrière et la sécurité alimentaire, il a été décidé en 1996 que la Journée mondiale de la femme rurale serait célébrée la veille de la Journée mondiale de l'alimentation. Elle a été adoptée comme célébration annuelle au sein des Nations Unies en 2008.

Ainsi, selon la FAO « investir au profit des femmes rurales ne répond plus seulement à un impératif moral; cela contribue aussi à définir une stratégie prometteuse en matière de lutte contre la pauvreté et contre la faim ». La FIPA (Fédération internationale des producteurs agricoles) a retenu, en cette Journée mondiale de la femme rurale, le thème « Les femmes rurales au cœur de l'innovation ». Dans une déclaration, la FIPA souligne que les femmes rurales sont des actrices majeures pour apporter des solutions face à des défis de taille tels que la nécessité de nourrir une population en augmentation et les conséquences du changement climatique.

Des meilleures conditions d'accompagnement structurel et financier sont nécessaires donc pour favoriser les efforts d'innovation entrepris par des femmes rurales, affirme cette déclaration. La FIPA propose ainsi quelques recommandations pouvant être prises par les gouvernements: encourager une représentation des femmes et des hommes dans la prise de décision du secteur agricole à tous les niveaux ; renforcer les institutions qui favorisent l'innovation autochtone et l'accès par les femmes rurales à la technologie, aider les agriculteurs, et notamment les femmes, à s'adapter aux changements climatiques à travers plus de formation et de sensibilisation.

Sources: [FAO](#), [FIPA](#) et [Mediterra 2009](#)

## **Euromed - 27 octobre 2009**

### **Libéralisation du commerce agricole entre l'Union européenne et l'Égypte**

Après plusieurs mois de négociations bilatérales sur le volet agricole, l'Union européenne (UE) et l'Égypte ont approuvé le 9 octobre 2009 un amendement qui modifie les dispositions commerciales de leur accord d'association, en vigueur depuis 2004. Le nouvel accord permet à l'ensemble des produits agricoles et de pêche égyptiens de pénétrer les marchés européens sans taxes douanières ni quotas, à l'exception de 11 produits. Ainsi, pour l'ail et les fraises ont été établis des quotas de 4 000 et 10 000 tonnes respectivement. Pour d'autres fruits et légumes dits sensibles pour le commerce avec l'UE, tels que la tomate, le concombre, la courgette, l'artichaut ou le raisin, certaines restrictions sont maintenues, notamment en ce qui concerne le calendrier des exportations. Par exemple, le raisin peut entrer dans les marchés européens seulement jusqu'à mi-juillet (l'Espagne commence sa production à ce moment) alors que la saison en Égypte se poursuit jusqu'à la fin octobre généralement. En revanche, les restrictions à l'entrée des agrumes et des pommes de terre ont été annulées, sachant que ces produits représentent 40% de la valeur des exportations agricoles égyptiennes totales. C'est également la même chose pour la grande majorité des fruits et légumes. Parallèlement, l'Égypte laissera entrer les produits agricoles européens à l'exception d'une liste de produits dont le tabac, l'alcool, le porc, le chocolat, la pâte et les pâtisseries. Pour l'entrée en vigueur du nouvel accord il faut attendre l'approbation du Conseil des ministres de l'UE et du Parlement égyptien. Par ailleurs, l'accord permet une renégociation de ses termes deux ans après l'entrée en vigueur des modifications.

Les autorités égyptiennes estiment que cette libéralisation ouvre de nouvelles opportunités aux exportateurs égyptiens, et que les ventes vers l'UE pourraient doubler d'ici quelques années. Cependant, les exportateurs égyptiens sont globalement méfiants quant aux résultats théoriquement bénéfiques de cette libéralisation agricole, notamment à cause de la persistance de barrières non tarifaires et des difficultés rencontrées par les producteurs pour s'adapter à l'armature juridique européenne. En particulier, les normes sanitaires et phytosanitaires imposées à l'entrée des produits agricoles et agro-alimentaires sur le marché européen sont très strictes. Ainsi, la pomme de terre égyptienne souffre d'une interdiction d'entrée sur le marché de l'UE depuis août 2009 jusqu'à la saison prochaine à cause de tâches brunes, symptôme de maladie de ce tubercule, mais sans effet a priori sur la santé humaine.

Il convient de souligner enfin que le déficit de la balance commerciale de l'Égypte avec l'UE persiste. En 2008 les exportations égyptiennes vers l'UE ont été de 7 milliards d'euros, mais les importations en produits européens se sont élevées à 14 milliards d'euros. Sur le plan agro-alimentaire, en 2008, l'UE a exporté vers l'Égypte pour 1,2 milliards d'euros de produits agricoles, alors que l'Égypte exporta à destination des pays européens pour 546 millions d'euros.

Sources: [Al-Ahram Hebdo](#) et [EU DG Trade](#)

### Environnement - 2 novembre 2009 Migrants environnementaux : le cas du delta du Nil

Les migrants environnementaux, selon la définition de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), sont les "personnes ou groupes de personnes qui, pour des raisons impérieuses de changements soudains ou progressifs dans l'environnement qui nuisent à leur vie ou à leurs conditions de vie, sont obligés de quitter leur domicile, ou choisissent de le faire, temporairement ou indéfiniment, et qui migrent dans ou à l'extérieur de leur pays". D'ici 2050, l'OIM estime que 200 millions de personnes pourraient être contraintes à chercher refuge hors de leur territoire d'origine pour échapper aux tensions environnementales liées aux changements climatiques. Personne n'est à l'abri de ce phénomène, qui potentiellement peut concerner tout le monde et qui se manifeste d'ores et déjà dans plusieurs points chauds de la planète. Evidemment, certaines zones du Globe, plus vulnérables que d'autres aux effets du changement climatique, sont également les premières exposées aux mouvements migratoires d'origine environnementale. Le risque est de voir de plus en plus de personnes qui devront quitter leur foyer ou leur pays à cause de facteurs contraignants comme la hausse du niveau des mers qui affectera les plaines côtières, la rareté croissante de l'eau, la dégradation des terres agricoles où il ne serait plus possible de cultiver durablement, ou l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, cyclones, tsunamis...).

Une étude publiée en juin 2009, intitulée « In search of shelter : mapping the effects of climate change on human migration and displacement », a été réalisée pour examiner ce phénomène, sur la base d'une expertise mutualisée menée par l'association CARE International, l'Institution pour l'environnement et la sécurité humaine de l'université des Nations Unies et le Centre pour un réseau international d'information en sciences de la Terre de l'université de Columbia. Cette étude présente une enquête sur l'impact des changements environnementaux pour la mobilité humaine, réalisée sur plusieurs pays des différents continents.

Selon ce rapport, une des régions les plus menacées serait le Delta du Nil en Egypte, zone agricole parmi les plus productives et les plus importantes socio-économiquement du pays. En effet, le Delta est menacé par des évolutions lentes mais progressives comme la montée du niveau de la mer et la désertification. Dans un avenir proche, de vastes zones terrestres peuvent devenir inutilisables à cause de ces deux effets provoqués par le changement climatique. L'étude souligne que la productivité des terres de la région du Delta a déjà diminué d'environ 25 % par rapport à sa productivité originale. Un tiers environ des 1,5 millions d'hectares de terres agricoles du Delta pourraient par ailleurs être inondées dans les prochaines décennies. Parmi les 40 millions de personnes habitant dans le Delta, 25% vivraient dans des zones susceptibles d'être confrontées à de très fortes inondations, suite à une élévation probable de 2 mètres du niveau de la mer. De plus, le taux d'érosion annuel est estimé à entre 0,8 et 5,3 tonnes/hectares/année. Ceci va provoquer, selon le rapport, des fortes migrations internes au sein même du territoire égyptien. Beaucoup de personnes vont être poussées vers des zones plus clémentes sur le plan environnemental, où néanmoins devraient donc s'intensifier la concentration démographique et la pression sur les ressources. Ces mutations spatiales de population liées à des tensions environnementales croissantes en Egypte, pays où d'ores et déjà les 80 millions d'habitants se concentrent sur à peine 3% environ de la surface nationale, ne sont donc pas sans risques pour le développement social et économique. A titre d'exemple, l'hebdomadaire égyptien Al-Ahram expliquait, dans son édition du 17-23 juin 2009, que les pénuries hydriques pour les paysans du gouvernorat de Daqahliya, dans le Delta, avait particulièrement affectées les possibilités d'irrigation et que des tensions socio-économiques s'en étaient immédiatement suivies. La sécheresse qui frappe les terres agricoles, notamment celles dédiées à la production du riz, principale culture de la région du Delta, et qui consomme des quantités importantes d'eau, menace la vie de milliers d'agriculteurs de la zone.

Sources: [OIM](#), [CARE](#), [Al-Ahram Hebdo](#)

## **Europe - 6 novembre 2009**

### **Les priorités de la présidence espagnole de l'UE en matière agricole**

À quelques mois de la Présidence de l'Union européenne que l'Espagne assurera au cours du premier semestre 2010, le Ministère espagnol de l'environnement et du milieu rural et marin (MARM) s'est prononcé sur ses priorités d'action dans cette perspective.

D'abord, l'Espagne considère comme première priorité l'appui à la Politique agricole commune (PAC). En effet, le 5 novembre 2009, Elena Espinosa, la ministre de l'environnement et du milieu rural et marin, a déclaré que la présidence espagnole viserait la consolidation du cadre de la PAC au-delà de 2013. Selon la ministre, la mise en place d'outils afin de corriger les excès du marché et la manque d'équilibres entre offre et demande sont nécessaires afin que le secteur puisse continuer à garantir l'approvisionnement d'aliments pour la population en termes de quantité, de qualité et des prix. Elle a ajouté que pour consolider la PAC, il fallait tenir compte de deux principes essentiels : recentrer les aides annuelles dirigées à la rente sur la base des limitations territoriales et environnementales, créer un programme pluriannuel où la compétitivité du secteur agro-alimentaire européen et la qualité de produits seraient des axes stratégiques. De son côté, le secrétaire d'Etat du milieu rural et de l'eau, Josep Poxeu, avait souligné lors d'une réunion à Budapest le 4 novembre avec le Ministre d'agriculture de l'Hongrie, Josef Graf, la position espagnole de défense de la PAC, dans le cadre des perspectives financières de l'UE pour la période 2013-2020. Le secrétaire d'Etat a défendu cette position en affirmant que l'agriculture et l'agro-industrie européennes sont des secteurs déterminants qui garantissent l'approvisionnement des aliments, des hauts niveaux de qualité et de sécurité alimentaires et l'emploi dans les zones rurales, en plus de contribuer indirectement à la cohésion et l'occupation du territoire.

Une autre des priorités de la future présidence espagnole sera le développement des politiques d'adaptation du secteur agricole européen au changement climatique, un effort qui passe par la réduction des émissions d'effet de serre, mais aussi par la valorisation de la contribution de l'effet d'atténuation du CO2. Outre l'adaptation au changement climatique, une meilleure utilisation de l'eau constitue l'une des thématiques environnementales phares de l'Espagne. Par ailleurs, Madrid considère qu'il est fondamental de protéger les forêts, dont sa destruction causé par les incendies, les tempêtes de vent, les inondations et les avalanches, est responsable en grande partie de la perte de biodiversité. Enfin, la présidence espagnole veut introduire pour la première fois dans le cadre communautaire, la politique d'égalité de genre afin de favoriser le rôle des femmes dans le monde rural. Les actions développées par l'Espagne en matière d'agriculture durant les six mois de la Présidence seront menées dans le cadre du Conseil d'Agriculture et Pêche, sous la devise « L'agriculture et l'alimentation, un secteur stratégique pour l'Europe ».

Source : [MARM](#)

## **Maghreb - 9 Novembre 2009**

### **Pour des solutions conjointes afin de répondre au défi de la sécurité alimentaire**

Le 29 octobre 2009, à Marrakech, s'est tenue la 15ème session de la Commission ministérielle maghrébine chargée de la sécurité alimentaire de l'Union du Maghreb Arabe (UMA). Les représentants des cinq ministères maghrébins de l'agriculture et de la pêche se sont donc réunis à cette occasion pour discuter des enjeux agricoles régionaux et des actions à entreprendre pour faire face au défi de la sécurité alimentaire.

Le ministre marocain de l'agriculture et de la pêche maritime, Aziz Akhennouch, a souligné lors de cette rencontre, que la réalisation de la sécurité alimentaire et le renforcement du secteur agricole dans les pays du Maghreb arabe dépendent fortement de la promotion de l'investissement public et privé, le but étant l'augmentation de la production agricole et la préservation des produits halieutiques. Le ministre estime nécessaire de renforcer les infrastructures (routes et ports). Il a appelé à des plans d'action « réalistes et réalisables » afin de relever les défis qui menacent la sécurité alimentaire maghrébine. Ceci passe notamment, selon le ministre, par une plus forte coordination entre les politiques des pays maghrébins car les défis imposés par le changement climatique et la raréfaction des ressources, notamment de l'eau, rendent stratégique la mise en place d'approches communes. Par ailleurs, il a plaidé pour une meilleure articulation des positions des pays maghrébins au sein des forums et des congrès mondiaux ainsi que pour l'intégration du secteur agricole dans l'agenda de ces rencontres internationales. Enfin, il a défendu l'idée d'une coopération encore plus étroite dans les domaines de la recherche scientifique et de la formation agricole en vue de faire face aux dangers qui frappent la région tels que les épizooties.

Le discours du secrétaire du comité populaire général libyen de l'Agriculture et des Ressources animales et maritimes, Aboubaker Al Mabrouk Mansouri, allait dans la même direction. Il a demandé principalement un effort conjoint en faveur de la promotion des investissements dans le secteur agricole, une gestion responsable des ressources hydriques et un renforcement des infrastructures et des réseaux de commercialisation, ainsi qu'un renforcement de la recherche scientifique. Les autres intervenants ont tous plaidé pour la nécessité de déployer davantage d'efforts et d'accorder plus d'importance au secteur agricole. Aussi tous ont souligné l'importance de consolider la concertation entre les ministères respectifs et d'approfondir la coopération interrégionale de manière permanente et durable. Il s'agirait, selon les intervenants, de saisir les opportunités de coopération offertes et de tirer profit des potentialités que cette région recèle en vue d'atteindre la complémentarité souhaitée dans la construction de l'union maghrébine. Enfin, le secrétaire générale de l'UMA, Habib Ben Yahia, a rappelé que la sécurité alimentaire joue un rôle décisif dans la stabilité et la sécurité générale des pays d'Afrique du nord.

Source: [Agence Maghreb Arabe Presse](#)

## **Environnement - 10 novembre 2009**

### **Animation du débat dans le monde arabe méditerranéen autour du changement climatique**

Dans la perspective de la 15<sup>ème</sup> conférence internationale sur le changement climatique des Nations Unies qui doit se tenir à Copenhague du 7 au 18 décembre 2009 (COP15), les pays arabes méditerranéens ont commencé à se concerter en vue d'adopter une position commune sous l'égide de la Ligue Arabe. A cet effet, plusieurs experts et représentants des organisations de la société civile arabe se sont réunis, le 31 octobre 2009, au Caire. Cette réunion a eu pour objectif de définir le rôle des différentes composantes de la société civile face à la problématique du changement climatique. Il est à noter que la majorité des études réalisées souligne que la région arabe sera la plus touchée par les dérèglements climatiques en dépit de ses émissions de gaz à effet de serre "limitées" qui ne dépassent pas 5% du total mondial.

Par ailleurs, plusieurs pays méditerranéens ont organisé des journées d'informations et des colloques sur les problématiques posées par le changement climatique et les réflexions sur l'après-Kyoto. C'est dans ce cadre qu'une journée d'information a été organisée par l'Assemblée Populaire Nationale en Algérie. Elle s'est tenue le 3 novembre 2009 et s'est focalisée sur l'étude de la position algérienne par rapport à la Conférence de Copenhague. Plusieurs experts ont exposé les différentes problématiques posées par le changement climatique sur l'Algérie, soulignant la nécessité de mettre en place des solutions adéquates visant notamment à développer les énergies renouvelables.

Les réflexions tunisiennes sur le sujet se sont déroulées dans le cadre d'un colloque tenu à Tunis le 23 octobre 2009. Cette rencontre fut placée sous l'égide du ministère de l'environnement et du développement durable et a eu lieu à l'initiative de l'Association «développement 21», l'Association tunisienne «Jeunes et Environnement» et l'Association tunisienne des changements climatiques et du développement durable. Ce séminaire a eu pour objet d'étudier les défis posés par l'après-Kyoto et la nouvelle convention sur les changements climatiques. Il a mis en exergue la forte et dynamique participation de la Tunisie dans la lutte mondiale contre les émissions de gaz à effet de serre, en particulier le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), ainsi que la contribution des organismes environnementaux aux efforts déployés pour lutter contre cette menace.

A un mois du rendez-vous stratégique de Copenhague, le Maroc envoie pour sa part un signal fort à la communauté internationale en annonçant un projet de production de l'énergie solaire de 9 milliards de dollars, à travers l'instauration de la toute nouvelle « Moroccan Agency for Solar Energy ». Par ailleurs, le représentant du Royaume chérifien auprès des Nations Unies a insisté sur l'importance de parvenir « un accord global, juste et efficace », capable de prendre en considération les enjeux de développement du continent africain et de ses ressources limitées.

Des débats se tiennent également en Egypte. Des journées d'information ont été organisées dans plusieurs régions du pays dont l'un des principaux secteurs économiques est l'agriculture. La position égyptienne annoncée par la responsable égyptienne chargée de l'environnement est que l'Egypte refusera tout accord après-Kyoto s'il impose de nouvelles conditions limitatives pour les politiques de développement au sein des pays émergents. Ainsi, lors d'un congrès international sur la couche d'ozone tenu en Egypte, le 7 novembre 2009, le ministre égyptien chargé de l'environnement a souligné que l'accord à trouver devrait être basé sur

un partage des responsabilités entre les pays développés et des pays en voie de développement, et qui devrait donc pouvoir se détacher des considérations politiques et économiques et prévoir un transfert pour les pays émergents de technologies et des financements nécessaires.

Pour sa part, le Liban accueillera le 18 et 19 novembre « la conférence générale annuelle sur l'environnement et le développement », où plusieurs composantes de la société civile, des représentants des organisations internationales, des Etats Arabes, seront présents. Cette conférence vise à définir une éventuelle position commune des pays arabes quant au changement climatique pour formuler une série de propositions pouvant être incluses à l'ordre du jour de la conférence de Copenhague.

Sources : presse [Tunisie](#), [Algérie](#), [Liban](#) et [Egypte I,II](#)

### **Alimentation - 10 novembre 2009**

#### **Nouvelle vision de la diète méditerranéenne moderne**

Une conférence internationale sur la diète méditerranéenne comme « modèle de développement durable » a été organisée, le 3 novembre 2009, à Parme (Italie), par le CIISCAM (Centro Interuniversitario Internazionale di Studi sulle Culture Alimentari Mediterranee). Cette manifestation, ayant rassemblé des experts en nutrition issus de différents pays de la région méditerranéenne, s'est faite en collaboration avec plusieurs partenaires scientifiques parmi lesquels la FAO, les Universités de Parme et Rome-La Sapienza, l'INRAN (Istituto Nazionale di Ricerca per gli Alimenti e la Nutrizione) et le CIHEAM. Ce dernier a été actif dans l'organisation de la conférence mais aussi dans le débat scientifique sur la diète méditerranéenne avec notamment les interventions du directeur de l'Institut agronomique méditerranéen de Bari (CIHEAM-IAMB), Cosimo Lacirignola.

A cette occasion fut présentée la nouvelle pyramide alimentaire de la diète alimentaire moderne, censée représenter graphiquement le modèle diététique de référence pour les peuples du Bassin méditerranéen adapté aux problématiques du XXIème siècle. Cette nouvelle pyramide souligne l'importance fondamentale de l'activité physique, de la convivialité lors des prises de repas et suggère de privilégier la consommation de produits locaux et saisonniers. Elaborée sur la base des dernières analyses scientifiques montrant la corrélation intime entre la diète méditerranéenne et la santé des individus, elle illustre pour la première fois le concept de structuration des plats principaux avec la fréquence de consommation des différentes catégories d'aliments. Cette représentation vise à toucher les populations âgées de 18 à 65 ans.

Cette rencontre, et la communication de cette nouvelle pyramide alimentaire moderne, vient renforcer les éléments de la candidature de la diète méditerranéenne au patrimoine immatériel de l'Humanité auprès de l'Unesco. Outre les considérations touchant à la promotion des produits typiques de la Méditerranée et au développement des agricultures traditionnelles locales dans la région, ces travaux sur la diète méditerranéenne viennent également rappeler que les enjeux de l'alimentation et de la nutrition sont fortement liés aux défis sanitaires mondiaux. Si la faim progresse dramatiquement, une autre dynamique se poursuit malheureusement, celle d'une croissance des personnes souffrant de surpoids et d'obésité. Considérée comme une épidémie à part entière, l'obésité touche principalement les nouvelles générations et les villes, n'épargne aucune région du Monde et pourrait concerner près de 700 millions d'individus à l'horizon 2015 selon les dernières estimations de l'Organisation mondiale de la santé.

Source : [CIISCAM](#)

### **Maroc - 10 novembre 2009**

#### **Avancées et retards du monde rural en matière de développement**

Le Haut Commissariat au Plan du Maroc a publié en septembre 2009 un rapport statistique intitulé « Croissance et développement humain au Maroc. Repères statistiques. 1998-2008 ». Outre le fort développement économique et social opéré par le Royaume chérifien dans plusieurs domaines depuis la décennie 1990, ce rapport met notamment en lumière la persistance de l'écart de développement entre les marocains qui habitent en milieu urbain et ceux qui résident en milieu rural. Ces derniers constituent aujourd'hui 43% de la population totale du pays et devraient être 35% en 2030, selon les estimations du rapport.

La décélération du rythme de croissance démographique se poursuit. En 20 ans, la population marocaine est passée de 23,2 à 31,2 millions et pourrait atteindre environ 38 millions à l'horizon 2030, soit encore 7 millions de plus qu'actuellement. La population urbaine a augmenté plus rapidement que la population rurale. En effet, entre 1998 et 2008, on compte environ 3 millions de nouveaux citadins, et cinq fois moins de nouveaux ruraux, soit 600 000. Cela montre néanmoins que les campagnes marocaines, globalement à l'échelle du territoire national, ne se sont pas vidées au cours de la dernière décennie. Les différences démographiques entre population rurale et urbaine sont encore palpables mais moins prononcées qu'auparavant. L'indice de fécondité est plus élevé en milieu rural (2,7 enfants par femme contre 2 en milieu urbain) mais il a fortement chuté par rapport à il y a 20 ans où on comptait 5,7 enfants par femme en milieu rural (alors qu'en milieu urbain l'indice était déjà de 2,8). L'espérance de vie à la naissance en milieu rural s'élevait à 62,4 ans en 1988 à 68,4 ans en 2008, se maintenant néanmoins quatre points en dessous de la moyenne nationale (72,6 ans).

Pour ce qui est la population active selon le milieu de résidence, on peut souligner, qu'en moyenne, depuis 1999, 100 000 nouveaux actifs sont arrivés sur le marché du travail chaque année, dont deux tiers en milieu urbain. Dans ce contexte de forte demande en emplois nouveaux à créer, rappelons que la part des actifs sans qualification reste prépondérante (2/3 du total). Par ailleurs, en 1999, quand le secteur de l'agriculture, la pêche et les forêts représentait le 46,2% de l'emploi, aujourd'hui il regroupe 41% des actifs, alors que d'autres secteurs comme le BTP et les services ont vu leur part progresser simultanément. Ainsi, au cours de la dernière décennie, le secteur services a créé 8,5 fois plus d'emplois que l'agriculture. En revanche, en milieu rural, le chômage est plus bas (4%) qu'en milieu urbain (15%) mais une grande part de cet emploi demeure informel. En effet, en 2008, l'emploi rémunéré concerne 6 actifs sur 10 en milieu rural alors qu'il est quasi généralisé en milieu urbain. Le poids du PIB agricole dans le PIB total a reculé, perdant 4,7 points entre 1998 et 2008, mais se maintient autour de 15% du PIB en moyenne, avec comme toujours une forte volatilité liée à la clémence ou non de la météorologie. Il faut noter aussi que les investissements sur le secteur agricole sont largement minoritaires par rapport aux autres secteurs.

Enfin, il y a eu une grande progression du développement humain en milieu rural : la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable en 1999 était de 15,5% et il est de 44,5% en 2008. Et la proportion des ménages ayant accès à l'électricité est montée de 23,2 à 80,5% pour la même période. Malgré ces progrès, il faut noter que l'accès à l'eau et l'électricité est pour sa part quasi généralisé en milieu urbain. En outre, le confort ménager (la possession d'équipements comme le téléviseur, la parabole ou le réfrigérateur) s'est largement étendu en milieu rural en 10 ans. Enfin, dans la structure de dépense des ménages en milieu rural, on peut constater une diminution de la place de l'alimentation (54,2% en 1998 et 49,3% en 2008), ce qui fait tout de même 13 points de plus qu'en milieu urbain. Au niveau national, on note dans les dépenses alimentaires une baisse du poids des produits céréaliers et sucrés et au même temps une augmentation du poids des produits riches en protéines et des légumes et fruits. La qualité de la consommation alimentaire s'améliorerait donc partout dans le pays selon les chiffres fournis par ce rapport du HCP.

Source : [Haut-Commissariat au Plan](#)

## **Egypte - 12 novembre 2009**

### **Renforcement et approfondissement de la coopération avec la Chine**

L'Egypte a accueilli, les 8 et 9 novembre, la quatrième conférence ministérielle du Forum de coopération sino-africaine à Charm-el Cheikh. Le choix de ce pays, pour illustrer la présence grandissante de la Chine au sein de l'Afrique, n'est pas anodin. En effet, depuis quelques temps, Pékin fait de l'Egypte l'un de ses pivots stratégiques en matière d'implantation économique et industrielle. Nombreuses sont désormais les entreprises chinoises à ouvrir des usines en Egypte, afin de bénéficier d'une possibilité d'exporter à droits nuls vers l'Union européenne et les Etats-Unis et de coûts de salaires locaux bien souvent inférieurs aux coûts chinois.

A la clôture de cette session une Déclaration a été adoptée, par laquelle la Chine et les 49 pays africains s'engagent à poursuivre leur coopération sur un principe « d'égalité, de coopération sincère et dans un esprit gagnant-gagnant ». Il a été ainsi décidé de renforcer les relations partenariales entre la Chine et les pays africains dans les domaines du commerce, de l'investissement et de l'agriculture. Un effort soutenu de



coopération sera déployé au profit de défis jugés comme prioritaires : la lutte contre la pauvreté, la protection de l'environnement, la promotion des ressources humaines et le transfert des technologies d'information et de communication. Outre ces domaines, le forum a mis l'accent sur la promotion des échanges et l'approfondissement de la coopération culturelle par un soutien des échanges en matière de culture, éducation, santé, sports et tourisme. Des actions particulières doivent être promues à l'égard de la jeunesse, la femme et les organisations non-gouvernementales (ONG). Pour faciliter l'exécution des engagements précités, la Chine s'est engagée à poursuivre ses investissements en Afrique, ses aides financières et a promis des prêts bonifiés de 10 milliards de dollars ainsi qu'une baisse ou suppression des dettes de certains pays africains.

Ces décisions ont été saluées par les ministres des pays africains présents, qui ont insisté sur les apports de la coopération sino-africaine et la promotion de la coopération à l'intérieur du continent africain. A l'inverse, des critiques ont été émises à l'égard des pays développés dont les engagements et les promesses d'aide en direction du continent africain n'ont pas été mis en œuvre, notamment dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et du soutien face à la crise économique et financière internationale. Le Président Hosni Moubarak a souligné à ce titre que ce sont les pays développés qui sont les principaux responsables des effets de la crise économique et des problèmes environnementaux. A la clôture du forum, un appel à la communauté internationale a été lancé et vise à accorder une importance particulière à l'impact négatif de la crise sur les pays en développement et demande aux pays développés de tenir leurs engagements, tels que l'allègement des dettes et l'augmentation de l'aide et des investissements.

Sources : [Al Ahram du 10 novembre 2009](#), [BBC Arabic](#), [France 2](#) et [Journal Achaâb](#)

## **Monde - 18 novembre 2009**

### **Quelques messages lors du Sommet sur la sécurité alimentaire à Rome**

Plusieurs chefs d'Etat des pays arabes du bassin méditerranéen ont participé au sommet mondial sur la sécurité alimentaire à Rome, au siège de la FAO, du 16 au 18 novembre 2009. Le sommet a été organisé dans une conjoncture où le nombre des personnes touchées par la sous-alimentation ne cesse d'augmenter, touchant environ un milliard d'individus actuellement. C'est un chiffre tristement record. Comme l'a indiqué au début du Sommet le Secrétaire général des Nations-Unies, « plus de 17 000 enfants meurent de famine chaque jour, soit un toutes les 5 secondes, et 6 millions en l'espace d'une année ». Jacques Diouf, le Directeur général de la FAO, a rappelé que 44 milliards de dollars seraient nécessaires pour enrayer la faim dans le Monde et réinvestir stratégiquement le champ agricole et rural. L'absence des leaders de plusieurs pays développés lors de ce sommet, principalement les chefs d'Etat et de gouvernement du G8, a été fortement critiquée par plusieurs pays. Il y a lieu de souligner que la majorité des intervenants ont clairement lié la problématique de la sécurité alimentaire aux effets négatifs du changement climatique sur le secteur agricole. Des actions concertées dans ces domaines devraient être ainsi être proposées dans le cadre de la prochaine conférence de Copenhague.

Plusieurs chefs d'Etats ont réaffirmé leur attachement aux politiques de développement durable. A cet effet, le président Egyptien, Hosni Moubarak, a souligné dans son intervention l'urgence de la mise en place d'un plan de coopération internationale dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire par une ouverture des marchés des pays développés aux produits agricoles des pays émergents. Il a critiqué les politiques protectrices des pays riches en faveur de leurs produits agricoles. Les pays en voie de développement devraient également, selon lui, bénéficier d'une augmentation des investissements directs étrangers et d'un transfert des technologies de production en matière agricole. Ceci est de nature à augmenter la productivité et pourrait permettre une meilleure utilisation des ressources hydrauliques. Pour le Maroc et la Tunisie, la sécurité alimentaire dans le monde constitue l'un des corollaires essentiels du développement et de la stabilité pour tous les peuples. La participation au sommet va, en outre, dans le sens de leur attachement à œuvrer de concert avec l'ensemble des parties internationales, en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et de conception de plans propres à garantir la nutrition pour tous, en tant qu'un des droits essentiels de l'être humain. Ces pays, dans leurs interventions respectives, ont appelé à la mise en place de mesures internationales à court et à moyen terme en faveur des pays pauvres.

Le sommet s'est achevé sans que les chefs d'Etat présents aient pris d'engagements concrets pour lutter contre la faim dans le monde. La déclaration finale adoptée le 16 novembre à l'ouverture du sommet, les

chefs d'Etat ont confirmé les objectifs du millénaire de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015 et entendent notamment renforcer des financements à l'agriculture, aucun chiffre sur les investissements nécessaires pour y parvenir ni calendrier n'ont été avancés pour "éradiquer la faim".

Sources : [Al Ahram](#), [Infos Tunisie](#), [La Tribune-Algérie](#), [Actu-environnement](#)

### **Maroc - 19 novembre 2009**

#### **Nouvelle stratégie pour le secteur de la pêche : le Plan Halieutis**

Le Ministère marocain de l'agriculture, du développement rural et de la pêche maritime a présenté, à la fin du mois de septembre 2009, un Plan de réforme du secteur national de la pêche, baptisé « Plan Halieutis ». Celui-ci s'appuie sur une série de projets de développement pour l'expansion et la modernisation du secteur halieutique à l'horizon 2020. L'industrie de la pêche constitue un pilier de longue date de l'économie marocaine, premier producteur de poissons du continent africain. En 2008, on a atteint 943 000 millions de tonnes produites, par une valeur de 395 millions d'euros, avec une croissance annuelle d'environ 22%, grâce, notamment, à la modernisation de la flotte de pêche et à la diversification. En outre, le Maroc exporte actuellement 90% de sa production (notamment des conserves de poisson, dont le 90% sont des sardines). Ainsi, les produits halieutiques comptent pour 5% des exportations agricoles et pour 16% des exportations totales du pays. Or, le Plan Halieutis a comme objectif de faire augmenter les exportations halieutiques marocaines de 729 millions d'euros en 2007 à 1.9 milliards d'euros d'ici 2020, ainsi que d'accroître la contribution du secteur au PIB (de 1.4 à 2 milliards d'euros). Aussi, les emplois directs dans l'industrie de la pêche devraient presque doubler, en passant de 61 650 aujourd'hui à 115 000. D'autre part, cette nouvelle stratégie, axée sur la durabilité du patrimoine halieutique national, vise à améliorer la qualité des produits halieutiques et la compétitivité des produits valorisés. De plus, le nouveau plan prévoit des changements réglementaires, tels que la clarification du cadre juridique de l'industrie de la pêche.

L'aquaculture, secteur peu développé actuellement dans le pays, est une des composantes essentielles du plan, afin de répondre aux problèmes de surpêche. Ainsi, le 5 novembre 2009, le Conseil de gouvernement a adopté un projet de loi relatif à la création de l'Agence nationale de développement de l'aquaculture qui aura comme mission d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale. Celle devra proposer des plans spécifiques pour atteindre les objectifs du Plan Halieutis, apporter son soutien au développement à long terme du potentiel de la production d'aquaculture, ainsi que placer l'aquaculture tant dans les marchés d'exportation que dans le marché national. Par rapport à ce dernier point, le gouvernement cherche à augmenter la consommation locale de poissons pour la faire passer de 10 à 16 kg par personne annuellement.

Le Plan Halieutis fait partie d'une stratégie gouvernementale plus vaste, initiée depuis quelques années, de réforme des secteurs stratégiques du Royaume, avec des projets ambitieux comme le Plan Maroc Vert pour l'agriculture ou le Plan Azur pour le tourisme. Le premier ministre marocain, Abbas El Fassi, a défendu, lors du Sommet mondial de l'alimentation du 16-18 novembre 2009, organisé par la FAO à Rome, les modèles agricole et halieutique engagés par le Royaume. Il a affirmé que ce sont des stratégies qui visent à moderniser les secteurs agricole et halieutique, renforcer leur compétitivité pour en faire de piliers de croissance et de création d'emplois, tout en soulignant qu'ils favorisent une exploitation durable des ressources naturelles.

Sources: [Le Matin](#), [Oxford Business Group](#)

### **Liban - 23 novembre 2009**

#### **Le congrès arabe annuel pour l'environnement et le développement**

Le congrès arabe annuel sur l'environnement et le développement a été inauguré par le Président Libanais Michel Sulaiman à Beyrouth le 19 novembre 2009. Ce colloque a pour objet de présenter le rapport de l'AFED (Arab Forum for Environment and Development) sur le changement climatique dans la région du Monde Arabe. Le rapport a été rédigé par des experts arabes et s'est articulé autour de plusieurs axes : opinion publique arabe, mesures de réduction des émissions, régions côtières, production agricole, eau douce, santé humaine, biodiversité, infrastructure et tourisme.

D'après le rapport, la région arabe est largement affectée par le changement climatique. Plusieurs pays seront touchés par une hausse du niveau de la mer ; l'Égypte, la Mauritanie, le Bahreïn, le Liban, etc. Par contre d'autres verront leurs ressources en eau diminuer par l'effet du réchauffement climatique et se poseront ainsi les problématiques d'adaptation des pratiques agricoles et de protection des ressources hydrauliques. Les pays qui seront les plus touchés sont l'Irak avec une baisse de 30 % des ressources d'Euphrate et, la Jordanie, avec une baisse de 80 % pour le fleuve du Jourdain d'ici la fin du siècle. La biodiversité et les écosystèmes seront également impactés par le changement climatique, un grand nombre d'espèces sont menacées.

Ce forum a réuni plusieurs ministres arabes de l'environnement (Émirats Arabes Unis, la Jordanie, la Tunisie, Abu Dhabi), des experts internationaux, ainsi qu'un représentant du Danemark. Les intervenants ont présenté leurs politiques nationales en matière de lutte contre le changement climatique. Les discussions de ce colloque se sont soldées par des recommandations en perspective du sommet de Copenhague qui se tient en décembre. Les représentants des pays arabes ont ainsi souligné à ce que la conférence de Copenhague mette en place :

- un cadre légal pour un partage des responsabilités entre les pays par rapport au changement climatique
- un dispositif efficace de l'après-Kyoto qui détaillera les mesures efficaces à prendre par les États.

D'autre part, le congrès a souligné la nécessité d'adopter une économie arabe verte basée ses sur les énergies renouvelables. Les participants ont mis l'accent sur la promotion des investissements « propres » qui prennent en considération les exigences environnementales et les effets du changement climatique sur la région.

Source : Presse libanaise ([Alqabas](#), [Almustaqbal](#), [Bernama](#)) et [AFED](#)

### Espagne - 3 décembre 2009

#### Encourager la consommation de fruits et légumes parmi les enfants

Le Ministère espagnol de l'environnement et du milieu rural et marin (MARM) a lancé fin novembre 2009 une campagne intitulée « Des fruits toute l'année » avec l'objectif d'améliorer la consommation de fruits et légumes parmi la population, notamment chez les plus jeunes. La campagne offre aux consommateurs de l'information nutritionnelle sur les produits et fait la promotion des bénéfices liés à la consommation des fruits et des légumes saisonniers, ainsi que de l'importance d'adopter des bonnes pratiques alimentaires, avec des messages clés comme manger au moins 3 pièces de fruit par jour, maintenir une diète équilibrée et pratiquer des sports régulièrement. Sous le slogan « Il est temps de manger plus de fruits ! », la campagne promue par le Ministère est diffusée par le biais de publicités à la télévision, la radio, les journaux et à travers diverses actions sur Internet, par exemple, des sites web thématiques adressés aux enfants. Le lancement de cette campagne renforce les actions développées depuis 2008 par l'Espagne comme le programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles. En effet, il y a en Espagne une préoccupation croissante face aux mauvaises pratiques alimentaires, notamment parmi les jeunes, qui entraînent des problèmes de santé comme le surpoids et l'obésité.

Les données sur la consommation de fruits et légumes du dernier Rapport annuel sur la « Production, l'Industrie, la Distribution et la Consommation de l'alimentation en Espagne 2009 », réalisé par l'entreprise MERCASA avec l'appui du MARM, donnent une idée de la consommation alimentaire par secteurs en Espagne. Le rapport, qui a été présenté le 24 novembre dernier, indique qu'en 2008 les fruits et légumes représentaient en moyenne 14% du budget alimentaire des foyers avec une moindre consommation de ces produits dans les foyers avec des enfants mineurs de 6 ans que dans les foyers sans enfants.

Ces données ne sont pas rassurantes, puisque l'on sait que l'Espagne est à la tête des pays de l'UE avec plus d'obésité des enfants. Selon l'Agence espagnole de la Sécurité alimentaire et la Nutrition (AESAN), au cours des deux dernières décennies, l'obésité des enfants entre 6 et 12 ans est passée de 5% à 16%. En ce qui concerne les personnes adultes, environ 15% des espagnols sont obèses et 37% souffrent de surpoids. L'obésité est donc un problème sanitaire croissant de la société espagnole, augmentant le risque d'une expansion des maladies cardiovasculaires, diabète et hypertension artérielle. D'où l'importance de sa prévention dès les plus jeunes âges.

Source: [MARM](#) et [AESAN](#)

### Monde - 1er décembre 2009

#### Les messages des pays arabes à la veille de la Conférence de Copenhague

A une semaine de la Conférence internationale sur le changement climatique qui se tiendra à Copenhague le 8 décembre, la presse arabophone accorde au sujet une importance incontestable. A cet effet, la position Tunisienne ne cesse de réaffirmer son soutien à la mise en place d'un dispositif assez efficace à l'échelle internationale. Dans le cadre de la présentation, à Tunis, du rapport du Fond des Nations-Unies pour la population (UNFPA), la problématique des changements climatiques a été posée. Il s'agit non seulement d'une menace pour la stabilité environnementale de la planète, mais aussi pour l'équilibre démographique mondial. S'adressant aux pays pauvres, le rapport exige le ralentissement immédiat du rythme de la croissance démographique mondiale de façon à réduire celui relatif au réchauffement climatique qui ne cesse de grimper à des seuils inquiétants. Il y a lieu à noter dans ce cadre que la Tunisie a adopté une stratégie sage quant à la santé reproductive, fondée sur des programmes ambitieux à caractère économique et social tendant à promouvoir la corrélation entre le planning familial et le développement de la société.

Le Liban a, quant à lui, annoncé la participation du Premier Ministre au sommet de Copenhague. Le ministre de l'environnement a signalé à ce titre l'importance accordée par le Liban à la question du changement climatique, car son pays « compte présenter un plan objectif de discussion, dans le but de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre ». Le ministre a fait par ailleurs remarquer que « le Liban est un très petit émetteur de gaz à effet de serre comparé aux pays industrialisés, étant responsable de seulement 0,07 % des émissions mondiales, sachant que les pays arabes ne dépassent pas les 5 % ». D'autre part, une

conférence a été tenue aujourd'hui au Parlement Libanais avec la présence des députés, des représentants de la société civile, des secteurs public et privé. Cette conférence a lancé un appel au sommet de Copenhague pour que des mesures soient prises en faveur de la diminution du réchauffement climatique et des émissions mondiales des gaz à effets de serre pour qu'elles soient en 2020 au même niveau qu'elles avaient en 1990. La réduction devrait atteindre 80% d'ici 2050 selon cette déclaration. Par ailleurs, d'autres objectifs ont été formulés : la mise en place d'un plan d'actions sur le long terme pour réaliser efficacement les objectifs précités, la diminution des émissions des pays industrialisés, principaux responsables du changement climatique (de 40% d'ici 2020 et de 95% à l'horizon 2050) en s'engageant à un transfert des technologies au profit des pays en voie de développement pour la mise en place d'un développement économique durable. La déclaration appelle également les pays développés à tenir leurs engagements financiers à l'égard des pays en voie de développement : les aides devraient atteindre les 200 milliards de dollars d'ici 2020 au lieu des 100 milliards actuels.

En Egypte, une réunion de la commission nationale des changements climatiques s'est tenue la semaine dernière sous la présidence du ministre de l'environnement. Plusieurs ministères ont participé à la réunion avec des experts internationaux en vue d'élaborer une position égyptienne par rapport au sommet de Copenhague. A ce titre, il a été souligné que les émissions des gaz des pays développés doivent baisser et un transfert des technologies d'économie propre au profit des pays en voie de développement est essentiel.

Sources: [Akhbar\(Tunisie\)](#), [L'Orient Le Jour \(Liban\)](#), [Almarkazia\(Liban\)](#) , [Youm\(Egypte\)](#)

### **Espagne - 3 décembre 2009**

#### **Encourager la consommation de fruits et légumes parmi les enfants**

Le Ministère espagnol de l'environnement et du milieu rural et marin (MARM) a lancé fin novembre 2009 une campagne intitulée « Des fruits toute l'année » avec l'objectif d'améliorer la consommation de fruits et légumes parmi la population, notamment chez les plus jeunes. La campagne offre aux consommateurs de l'information nutritionnelle sur les produits et fait la promotion des bénéfices liés à la consommation des fruits et des légumes saisonniers, ainsi que de l'importance d'adopter des bonnes pratiques alimentaires, avec des messages clés comme manger au moins 3 pièces de fruit par jour, maintenir une diète équilibrée et pratiquer des sports régulièrement. Sous le slogan « Il est temps de manger plus de fruits ! », la campagne promue par le Ministère est diffusée par le biais des publicités à la télévision, la radio, les journaux et à travers diverses actions sur Internet, par exemple, des sites web thématiques adressés aux enfants. Le lancement de cette campagne renforce les actions développées depuis 2008 par l'Espagne comme le programme de distribution de fruits et légumes dans les écoles. En effet, il y a en Espagne une préoccupation croissante face aux mauvaises pratiques alimentaires, notamment parmi les jeunes, qui entraînent des problèmes de santé comme le surpoids et l'obésité.

Les données sur la consommation de fruits et légumes du dernier Rapport annuel sur la « Production, l'Industrie, la Distribution et la Consommation de l'alimentation en Espagne 2009 », réalisé par l'entreprise MERCASA avec l'appui du MARM, donnent une idée de la consommation alimentaire par secteurs en Espagne. Le rapport, qui a été présenté le 24 novembre dernier, indique qu'en 2008 les fruits et légumes représentaient en moyenne 14% du budget alimentaire des foyers avec une moindre consommation de ces produits dans les foyers avec des enfants mineurs de 6 ans que dans les foyers sans enfants.

Ces données ne sont pas rassurantes, puisque l'on sait que l'Espagne est à la tête des pays de l'UE avec plus d'obésité des enfants. Selon l'Agence espagnole de la Sécurité alimentaire et la Nutrition (AESAN), au cours des deux dernières décennies, l'obésité des enfants entre 6 et 12 ans est passée de 5% à 16%. En ce qui concerne les personnes adultes, environ 15% des espagnols sont obèses et 37% souffrent de surpoids. L'obésité est donc un problème sanitaire croissant de la société espagnole, augmentant le risque d'une expansion des maladies cardiovasculaires, diabète et hypertension artérielle. D'où l'importance de sa prévention dès les plus jeunes âges.

Source: [MARM](#) et [AESAN](#)

## **Europe - 3 décembre 2009**

### **La nouvelle composition de la Commission européenne**

Le 27 novembre 2009, le président de la Commission européenne, le portugais José Manuel Durao Barroso, a rendu publique la composition de son équipe de commissaires pour la nouvelle mandature (2010-2014). Deux innovations principales sont à mentionner : la création d'un poste de commissaire chargé de la lutte contre le changement climatique, que va occuper la Danoise Connie Hedegaard, et d'autre part, une nouvelle Commission Élargissement et Politique européenne de voisinage, qui sera confié au Tchèque Stefan Füle.

Sur le dossier agricole, c'est le roumain Dacian Ciolos qui succède à Mariann Fischer Boel à la tête de la commission Agriculture et Développement rural. Agé de 40 ans, Dacian Solos a été ministre de l'agriculture de la Roumanie d'octobre 2007 à décembre 2008. Il est ingénieur agronome de formation, avec une spécialisation en économie du développement agricole, rural et agro-alimentaire effectuée en France, notamment à l'ENSA et l'INRA de Montpellier. Le nouveau commissaire a aussi suivi un diplôme d'études approfondis commun au CIHEAM-IAM de Montpellier, l'ENSAM et l'UM1. Il a également une large expérience des dossiers agricoles européens puisqu'il a été dans la Direction Générale de l'agriculture de la Commission européenne entre 1997 et 1999, ayant alors en charge la préparation du Programme agricole de pré-adhésion des pays de l'est de l'UE (SAPARD), et entre 2002 et 2003 il a travaillé dans son pays sur ce même programme. Ensuite, il a occupé le poste de sous-secrétaire pour les affaires européennes du Ministère roumain de l'agriculture et le développement rural.

Pour ce qui est des autres dossiers fortement liés aux enjeux de l'agriculture, la commission Environnement à été confiée au slovène Janez Potocnik, et la Pêche et les Affaires maritimes à la grecque Maria Damanaqui. En outre, les pays méditerranéens se sont vu confiés des postes économiques importants. Ainsi, l'espagnol Joaquin Almunia passe de la commission d'Affaires économiques et monétaires à la tête de la Commission Concurrence et l'italien Antonio Tajani sera chargé de l'Industrie et l'Entreprise. Tous les deux seront aussi vice-présidents de la Commission européenne. L'ancien ministre de l'agriculture français, Michel Barnier, décroche le poste Marché intérieur et Services financiers. D'autre part, le maltais John Dalli a hérité du poste de la Santé et la Protection des consommateurs. La chypriote Androulla Vassiliou (auparavant commissaire de la Santé) sera la nouvelle commissaire de l'éducation, la culture, le multilinguisme et la jeunesse. La nouvelle Commission doit être confirmée, après audition, par le Parlement, le 26 janvier 2010 avant de prendre ses fonctions, pour un mandat qui se terminera le 31 octobre 2014.

## **Monde - 4 décembre 2009**

### **Insécurité alimentaire mondiale : le retour des inquiétudes**

Lors du sommet sur la sécurité alimentaire organisé par la FAO du 16 au 18 novembre 2009 à Rome, une déclaration a été adoptée pour renouveler l'engagement de la communauté internationale à prendre rapidement les mesures nécessaires dans l'objectif de réduire la faim dans le Monde. Les pays se sont aussi engagés à promouvoir davantage d'investissements dans le secteur agricole, à améliorer la gouvernance mondiale sur ces questions et à affronter de manière proactive les défis que pose le changement climatique sur la durabilité des agricultures. Cependant, et comme de nombreux commentateurs l'ont souligné, il n'y a pas eu d'engagements financiers concrets ou de définition claire quant à l'agenda des actions à mettre en œuvre pour atteindre ces différents objectifs.

Dans ce contexte, des signaux inquiétants apparaissent et des voix se lèvent pour nous prévenir qu'une nouvelle crise des prix alimentaires pourrait apparaître en 2010 et 2011. C'est le cas d'Olivier De Schutter, le reporteur spécial de Nations Unies pour le droit à l'alimentation, qui, lors d'un entretien pour le site d'information EurActiv, affirme que les conditions qui ont amené à la crise de 2007-2008 sur la hausse brutale des prix dans le marché mondial persistent. Il souligne que la spéculation parfois excessive sur les marchés des denrées alimentaires n'a pas été contrecarrée. Il s'inquiète toujours autant du développement de la production des biocarburants qui contribue à renchérir le prix des denrées de base. Or, Olivier De Schutter souligne que la faim n'est pas le résultat d'une production alimentaire insuffisante mais le fait d'un marché désormais extrêmement concurrentiel et de plus en plus volatil, qui condamne les petits agriculteurs pauvres à une agriculture de subsistance et fragilise la situation de plusieurs pays en développement dépendants des importations alimentaires.

D'autre part, il faut dans ce contexte souligner la déclaration conjointe franco-brésilienne « Pour une nouvelle politique mondiale de l'agriculture et de l'alimentation », qui propose des mesures pour faire face à l'insécurité alimentaire au niveau mondial et appelle notamment à plus d'investissements dans l'agriculture familiale. Dans cette déclaration politique, le président brésilien Luis Inacio Lula de Silva et son homologue français Nicolas Sarkozy insistent sur l'optimisation de la gouvernance agricole à l'échelle internationale, plaidant pour la mise en place d'une assemblée mondiale de la sécurité alimentaire qui réunirait États, organisations internationales et non-gouvernementales et associations paysannes. En outre serait constitué un Panel international d'experts sur l'agriculture et l'alimentation, à l'instar du GIEC pour le changement climatique. Enfin, dans cette déclaration, la France et le Brésil demandent que soit établie une feuille de route pour deux ans afin de garantir une meilleure sécurité alimentaire mondiale, en centrant les actions sur la diminution des risques de volatilité des prix agricoles sur les marchés mondiaux, le développement rural et les effets du changement climatique.

À côté des défis propres de l'agriculture, il importe de ne pas oublier la baisse des stocks de poissons parmi les menaces qui pèsent en matière de sécurité alimentaire. Des millions de personnes dans le Monde dépendent du poisson pour se nourrir, pour vivre et pour travailler. La FAO estime que plus de 70% des espèces de poissons du monde sont déjà pleinement exploitées ou épuisées. Or, tandis que la consommation mondiale de poissons et fruits de mer devrait continuer à croître, la demande ne peut être satisfaite seulement par la capture de poissons sauvages. L'aquaculture est considérée donc comme un moyen de satisfaire cette demande croissante et donc de contribuer à la sécurité alimentaire. Dans ce sens, dans le Livre vert européen de réexamen de la Politique commune de la pêche (PCP), publié en avril 2009, on avait une position forte et déterminée pour mener des actions visant à doper la compétitivité des aquacultures européennes.

Source : [EurActiv](#) et [FAO](#)

### **Alimentation - 10 décembre Festival EuroGusto à Tours du 27 au 30 novembre 2009)**

Foisonnante cette première édition d'Euro Gusto qui a rassemblé, autour des producteurs et artisans du goût et de l'alimentation, des participants nombreux (plus de 16000 entrées dont les membres français et étrangers des conviviiums de Slow Food, l'organisateur) . Elle a permis des débats d'idées et la transmission des savoirs autour des fondamentaux du mouvement Slow Food, à savoir une alimentation « bonne, propre et juste » .

La dimension pédagogique s'affirme à la fois dans les Ateliers du Goût, 24 séances de dégustations et d'apprentissages sur les pommes de terre, les vins, les fromages..., que dans l'espace enfants. Parmi les exposants, ce sont les produits Sentinelle qui suscitent de la part du public le plus de curiosité. En effet, cette petite production de qualité, menacée de disparition, est soutenue par un projet de relance culturelle et économique. Une quarantaine sont présents sur le marché à Tours, on citera notamment le safran de Taliouine au Maroc, l'ail sarac de Ljubitovica en Croatie, la pompia en Italie, le porc noir de Bigorre ou le navet noir de Pardailhan en France. Cette alchimie du verbe (on échange beaucoup sur les stands) et du plaisir de la dégustation, grâce à la générosité des producteurs, artisans et cuisiniers, en fait des moments privilégiés. Courez goûter, dès que vous en aurez l'occasion, le gâteau slovène prekmurska gibanika fait de pavots, faisselle, pomme, noix, feuille de brique et pâte sablée ! La manne appelée par les médecins de l'Antiquité « miel de rosée » ou « sueur des étoiles » continue à être produite dans la seule Sicile, dans la vallée de Pollina , alors qu'elle était auparavant répandue dans tous les pays méditerranéens.

Slow Food, l'organisation à l'origine de ce Salon, est un mouvement international né en Italie il y a 20 ans qui réunit aujourd'hui plus de 100 000 membres dans 150 pays. Les organisateurs ont d'ores et déjà annoncé la prochaine édition de cette biennale européenne du goût et de l'alimentation, en 2011, à Tours. Slow Food veut à l'avenir renforcer ses partenariats avec d'autres acteurs de la filière pour mettre en place les chartes de la Haute Qualité Alimentaire.

Source: [Eurogusto](#)

## **Commerce - 10 décembre 2009**

### **L'état d'avancement de la libéralisation dans la zone Euromed**

En 1995, avait été fixé l'objectif d'une zone euro-méditerranéenne de libre-échange à l'horizon de 2010. A la fin de 2009, les accords d'association qui régulent les relations commerciales de l'UE avec les pays partenaires méditerranéens (PPM) se trouvent dans des stades d'avancement très différents, mais l'aspiration reste intacte. Ainsi, lors de la 8ème réunion des ministres de commerce dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée, tenue à Bruxelles le 9 décembre 2009, les Ministres ont adopté une Feuille de route pour la zone euro-méditerranéenne de commerce au-delà de 2010. Celle-ci identifie des actions concrètes afin de relancer l'intégration économique et renforcer le commerce euro-méditerranéen et les investissements en 2010. En effet, elle envisage de transformer progressivement les Accords d'association existants en Accords de libre commerce renforcés et plus complets.

La feuille de route accorde la priorité à la conclusion des négociations en cours. Dans ce sens, les Ministres ont encouragé la conclusion rapide de l'accord de libre-échange avec la Syrie afin d'achever le réseau des Accords. Celui-ci devait être signé par les deux parties le 26 octobre dernier mais la signature a été rapportée sine die par le gouvernement syrien parce qu'il souhaite en effectuer une dernière révision. Une autre des priorités est la mise en place d'un mécanisme d'aide aux échanges et aux investissements pour les entreprises. En outre, la feuille engage l'UE à lancer des négociations bilatérales sur les questions non-tarifaires et réglementaires, qui prendront en compte la situation spécifique de chaque partenaire du Sud. D'autre part, les ministres ont accueilli favorablement les progrès significatifs accomplis depuis la réunion des ministres d'affaires extérieures en novembre 2008 à Marseille, en matière de mise en place d'un mécanisme plus efficient de règlement des différends des dispositions commerciales, prévu dans chacun des accords d'association (il existe déjà pour la Tunisie et sera prochainement créé pour la Jordanie, le Liban et le Maroc). Enfin, les ministres ont souligné les progrès dans la consolidation des accords de libre-échange entre les PPM. Ainsi, la mise en œuvre de l'accord d'Agadir (Maroc, Tunisie, Jordanie et Égypte) aurait fait augmenter les flux commerciaux entre ces pays, même si en dessous des attentes.

Concernant le protocole agricole des Accords d'associations, on peut noter des avancées importantes ces dernières mois. L'UE a conclu récemment des accords bilatéraux agricoles avec l'Égypte et Israël et l'accord avec le Maroc serait en voie de conclusion.

D'autre part, les négociations avec la Tunisie sur ce dossier sont en cours. Les nouveaux protocoles agricoles négociés permettent une plus grande liberté d'entrée des produits agricoles de ces pays dans l'UE (et vice-versa), en établissant des contingents pour seulement quelques produits sensibles (dans le cas du Maroc il s'agit de la tomate, les courgettes, le concombre, l'ail, les clémentines et les fraises). A Bruxelles, les Ministres du commerce des pays euro-méditerranéens ont souligné l'importance de lancer les négociations sur la libéralisation additionnelle des produits agricoles, des produits agricoles transformés et des produits de la pêche avec les autres partenaires méditerranéens.





Le CIHEAM a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962.

C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (*Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie*).

Le CIHEAM se structure autour d'un Secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts Agronomiques Méditerranéens (IAM), localisés à Bari (Italie), Chania (Grèce), Montpellier (France) et Saragosse (Espagne).

Avec au cœur de sa mission de coopération trois grandes activités complémentaires (formations spécialisées post-universitaires, recherches en réseau et animation du débat politique régional), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural durable en Méditerranée.

### **A propos de l'Observatoire du CIHEAM**

L'Observatoire méditerranéen du CIHEAM est un instrument d'analyse et de débat sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée.

Les propos tenus dans les notes d'alerte et les notes d'analyse qui y sont publiées engagent la responsabilité de leurs auteurs, et en aucun cas celle du CIHEAM.

**[www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)**